

# Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

177, chaussée Royale - Résidence La Chapelle - 97460 Saint-Paul

☎ 0262 22 64 08

☎ 0692 22 88 39

✉ ffcrun@orange.fr

📘 comité régional de cyclisme de La réunion

## REGLEMENT PARTICULIER

### TRIPTYQUE DE L'OUEST – ÉTAPE 1 - Critérium de La ZAC 2000

LE PORT / ZAC 2000

Samedi 10 mai 2025

**ITINÉRAIRE :** Circuit de 2,300Km

**Départ :** Rue Claude Chappe.

Rue Claude Chappe, A droite rue Claude Chappe, A droite rue Claude Chappe, A droite rue Gustave Eiffel, A droite rue Charles Darwin, Tout droit rue Charles Darwin, A droite rue Charles Darwin, A droite rue Claude Chappe, A droite rue Claude Chappe,

**ARRIVÉE :** Rue Claude Chappe.

#### HORAIREs et CATEGORIES :

- FEM U19+	<a href="#">Appel à 12h15</a>	12 H 30	20 Tours	soit 46.000 km
- Cat. Open, U19, U23 :	<a href="#">Appel à 13h45</a>	14 H 00	35 Tours	soit 80.500 km

Arrêt de l'émergissement 20 minutes avant chaque départ. Dossard à Gauche.

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Transpondeurs.

**RAPPEL :** Les Transpondeurs sont à rendre obligatoirement à l'arrivée de chaque course, sous peine d'amende.

**Ravitaillement :** à pied, à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit. Il est interdit de ravitailler en voiture.

→ FEM U19+ : Autorisé de la 10<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> tour inclus.

→ CAT OPEN, U19, U23 : Autorisé du 10<sup>ème</sup> au 32<sup>ème</sup> tour inclus.

**DEPANNAGE :** A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

**COURSE EN CIRCUIT :** Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

**Prix aux coureurs :** Pas de Grille Fédérale.

**Récompenses :** 1<sup>er</sup> scratch Open-U19-U23, 1<sup>er</sup> scratch FEM U19+.

**Engagements :** 25€ par coureur (3 Etapes), +4€ / dossard FFC 2025 si oublié.

**Inscriptions obligatoires sur :** [www.webservices.re](http://www.webservices.re) avant le jeudi 08.05.2025 – 12H00.

**Sécurité :** Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

**Arbitres :** A. CHEFIARE, P. DE COTTE, K. DUDON, J-M FURCY, E. GOULJAR, M. HENRIETTE, E. GERMAIN.

**SIGNALEURS :** Il est demandé 1 Signaleur par Club, (Permis Conduire Valide). Son nom sera transmis en même temps que l'inscription des coureurs. Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (Près de la ligne Départ-Arrivée), auprès de M ; CHEFIARE à 11h30 précise.

Rappel : Tout club ne présentant pas de signaleur, leurs coureurs ne seront pas acceptés au départ.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC)

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL DE LA REUNION



# Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

177, chaussée Royale - Résidence La Chapelle - 97460 Saint-Paul

☎ 0262 22 64 08

☎ 0692 22 88 39

✉ ffcrun@orange.fr

📘 comité régional de cyclisme de La Réunion

## TRIPTYQUE DE L'OUEST – ETAPE 2 & 3 LE PORT / LA POSSESSION Dimanche 11 mai 2025

### PROGRAMME

#### ETAPE 2 : CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

7h00 accueil élargement, au départ – Parking GTOI

Se présenter à l'élargement 5min avant son départ

Parcours de 9,000km

8h00 : 1<sup>er</sup> départ CLM puis toutes les minutes

CATEGORIES :

- Open, U19, U23
- FEM U19+

#### ETAPE 3 - COURSE EN CIRCUIT

10h30 accueil élargement

12h46 : FEM U19+ : 9trs + montée finale, soit 48,3km

14h00 : OPEN, U19, U23 : 20trs + montée finale soit 89,0km

Arrêt de l'élargement 15 minutes avant chaque départ.

Remise des récompenses située à l'arrivée Ravine à Malheur

Inscriptions : Individuelles sur [www.webservices.re](http://www.webservices.re) jusqu'au jeudi 08/05/2025 – 12h00.

Engagement : 25€ par coureur - Dossard à droite – Port du maillot du club à l'élargement.

Dossard FFC 2025 obligatoire +4€ si oublié.

Consigne de sécurité : Il est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire. Il est demandé aux coureurs de ne jeter aucun déchet sur la voie publique.

Dépannage : A pied et à droite de la chaussée tout le long du parcours.

Ravitaillement : Uniquement à pied, à droite sens montant du circuit  
FEM U19+ : du 6 au 8<sup>ème</sup> Tour inclus. OPEN, U19, U23 : du 6 au 18<sup>ème</sup> Tour inclus. Autorisé sur la RD41 uniquement sur les 3 premiers Km.

Récompenses :

Etapes 2 et 3 : 1er scratch Open-U19-U23, 1er scratch FEM U19+.

Général : scratch Open-U19-U23, scratch FEM U19+ ;

3 U19-H, 1 U23-H, 1<sup>er</sup> Vét-H, 3 U19-Fem, 3 Vet-Fem.

Arbitres : A. CHEFIARE, P. DE COTTE, K. DUDON, J-M FURCY, E. GOULJAR, M. HENRIETTE, E. GERMAIN.

#### Etape 2 : ITINÉRAIRE CHRONO :

Départ : Rue Jesse Owens, face à GTOI

Tout droit vers La Possession

Demi-Tour au Rond-Point EDF

Retour vers Le Port

Rond-Point Tamatave – 2<sup>ème</sup> Sortie vers Avenue de Tamatave

Demi-tour au Rond-Point de la butte Citronnelle

Retour vers le Rond-Point Tamatave – 2<sup>ème</sup> sortie avenue Jesse Owens

A droite Rue Jules Verne

Arrivée : Face à Davum OI

Parcours de 9,000km

#### Etape 3 : ITINÉRAIRE COURSE EN CIRCUIT :

Départ : Rue Jules Verne Face à Davum OI

A droite Rue Sully Prud'homme

Rond-Point de la Rose des Vents – a droite 1<sup>ère</sup> sortie

Tout droit Boulevard des Mascareignes

Rond-Point Tamatave – 1<sup>ère</sup> sortie avenue Jesse Owens

A droite Rue Jules Verne

Parcours de 3,700 km

Au dernier tour, en fonction des catégories concernées, Tout droit Rue Jesse Owens, Direction La Possession

Rond-Point Capitaine Lebourg – 3<sup>ème</sup> sortie – Rue Sarda Garriga

A droite Collectrice vers RN1

Sortie a droite – Rue Waldeck Rochet

A gauche Rue Raymond Mondon

A droite – 1<sup>ère</sup> sortie RD41 Direction Ravine à Malheur

Arrivée : Plateau 21 – 100m après la borne 21

Pour tout autre point se référer à la réglementation fédérale (FFC).

Renseignements : Comité de cyclisme 0262 22 64 08

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL DE LA REUNION



# Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

177, chaussée Royale - Résidence La Chapelle - 97460 Saint-Paul

☎ 0262 22 64 08

☎ 0692 22 88 39

✉ ffcrun@orange.fr

📘 comité régional de cyclisme de La réunion

## REGLEMENT PARTICULIER

### TRIPTYQUE DE L'OUEST

**Catégories : ACCESS 1-2-3-4, U17 G**

LE PORT / LA POSSESSION

Dimanche 11 mai 2025

## PROGRAMME

### COURSE EN CIRCUIT

10h30 accueil élargement

**11h00** : ACCESS-1-2 + U17G : 15trs + montée finale, soit 70,5km

**12h45** : ACCESS-3-4 : 9trs + montée finale, soit 48,3km

Remise des récompenses située à l'arrivée Ravine à Malheur

### ITINÉRAIRE COURSE EN CIRCUIT:

**Départ** : Rue Jules Verne Face à Davum OI

A droite Rue Sully Prud'homme

Rond-Point de la Rose des Vents – a droite 1ère sortie

Tout droit Boulevard des Mascareignes

Rond-Point Tamatave – 1ère sortie avenue Jesse Owens

A droite Rue Jules Verne

**Parcours de 3,700 km**

Au dernier tour, en fonction des catégories concernées, Tout droit Rue Jesse Owens, Direction La Possession

Rond-Point Capitaine Lebourg – 3ème sortie – Rue Sarda Garriga

A droite Collectrice vers RN1

Sortie a droite – Rue Waldeck Rochet

A gauche Rue Raymond Mondon

A droite – 1ère sortie RD41 Direction Ravine à Malheur

**Arrivée** : Plateau 21 – 100m après la borne 21

**Inscriptions** : Individuelles sur [www.webservices.re](http://www.webservices.re) jusqu'au jeudi 08/05/2025 – **12h00**.

**Engagement** : **10€** par coureur - Dossard à droite – Port du maillot du club à l'élargement.

Dossard FFC 2025 obligatoire +4€ si oublié.

**Consigne de sécurité** : Il est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire. Il est demandé aux coureurs de ne jeter aucun déchet sur la voie publique.

**Dépannage** : A pied et à droite de la chaussée tout le long du parcours.

**Ravitaillement** : Uniquement à pied, à droite sens montant du circuit

ACCESS-1-2, U17G : Access-3-4, 3 U17G : du 6 au 13<sup>ème</sup> Tour inclus. ACCESS-3-4 : du 6 au 8<sup>ème</sup> Tour inclus.

Autorisé sur la RD41 uniquement sur les 3 premiers Km.

**Récompenses** : scratch Access-1-2, scratch Access-3-4, 1<sup>er</sup> VET-1 Access-1-2, 1<sup>er</sup> VET-2 Access-1-2, 1<sup>er</sup> VET-3

**Arbitres** : A. CHEFIARE, P. DE COTTE, K. DUDON, J-M FURCY, E. GOULJAR, M. HENRIETTE, E. GERMAIN.

Pour tout autre point se référer à la réglementation fédérale (FFC).

Renseignements : Comité de cyclisme 0262 22 64 08

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL DE LA REUNION